Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260629-DCM20260611-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de réunion : 29/06/2026

Date de convocation : 22/06/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 24
- conseillers votants : 29
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Nadège HAVET, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Jean-Christophe MILIN, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, David NORMAND Yohann HENRY, Gérard REDT, Vincent VERBEQUE, Emma STEPHAN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Gwenaël GUYOMARD, pouvoir à Gwendal LE COQ,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Claude DARE
Manon LAOT, pouvoir à Christelle HELIES
Corinne ROPERT, pouvoir à Emma STEPHAN.

Absents :

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

DCM N°2026-06-11

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION « PLAN 500 000 ARBRES » - DEPARTEMENT

Le Département du Finistère s'est engagé à planter 500 000 arbres en 10 ans.
Ce programme vise à lutter contre le changement climatique, favoriser la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau et renforcer le cadre de vie des Finistériens.
Plus de 170 000 arbres ont déjà été plantés depuis son lancement en 2021.

Considérant l'importance des arbres et des haies pour la biodiversité, la qualité du cadre de vie et l'adaptation au changement climatique ;

Considérant la volonté de la commune de Lannilis de renforcer son patrimoine arboré et de développer une gestion durable des espaces plantés ;

Avis favorable de la commission finances du jeudi 11 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :
- **d'engager la commune dans le plan « 500 000 arbres » ;**
- **de développer des plantations d'arbres et de haies sur le territoire communal ;**
- **de privilégier des essences locales adaptées au territoire et une gestion durable des plantations ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette démarche et à solliciter les aides financières correspondantes.**

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)